

c'est un mâle, vous distinguerez à la base des rognons, deux appendices en forme de fèves. Ce sont les testicules; à l'état normal, ils sont de couleur jaune pâle; quelquefois, cependant, ils seront noirs à cause d'un épanchement de sang produit par la blessure du plomb. Celui de gauche est toujours plus grand, et même, quelquefois, beaucoup plus grand. Si c'est une femelle, à la place des testicules on trouvera les ovaires sous forme de petits globules jaunes. Au printemps, ou pendant la période de l'appariation, les organes sexuels sont grands, très visibles et ne sauraient passer inaperçus, car ils remplissent quelquefois toute cette partie du corps. En automne, chez les adultes, ils se rapetissent tellement, qu'il faut faire bien attention pour les y trouver. Dans les jeunes spécimens, les organes génitaux sont presque microscopiques et même parfois, il n'est pas possible de les reconnaître avec certitude. Dans ces cas, les glandes supra-rénales qui occupent la même partie du corps peuvent très bien être prises, d'une part, pour les ovaires et, d'autre part, pour les testicules. Comme, cependant, ces glandes sont plus adhérentes au corps que les organes génitaux, il sera assez facile de ne pas se tromper. A moins que le collectionneur n'ait une absolue certitude sur la nature des organes étudiés, il ne devra pas indiquer le sexe, ou, du moins, s'il l'indique, il aura soin d'y ajouter un point d'interrogation.

Il s'agit maintenant d'indiquer le sexe sur l'étiquette. On croise les pattes du spécimen et on attache l'étiquette à leur point d'intersection. Il y a des collectionneurs qui attachent l'étiquette à une jambe seulement; mais cette méthode offre un danger: la patte pourra s'arracher plus tard, et le fait d'attacher ensemble les deux pattes les solidifiera davantage; c'est pourquoi on doit préférer cette méthode, bien qu'elle donne au débutant un plus peu de trouble sur le moment.

La position que l'on doit donner à l'oiseau est matière à considération et varie aussi bien selon les espèces que selon le caprice du préparateur; toutefois, nous croyons devoir